

Le Mesnil saint denis

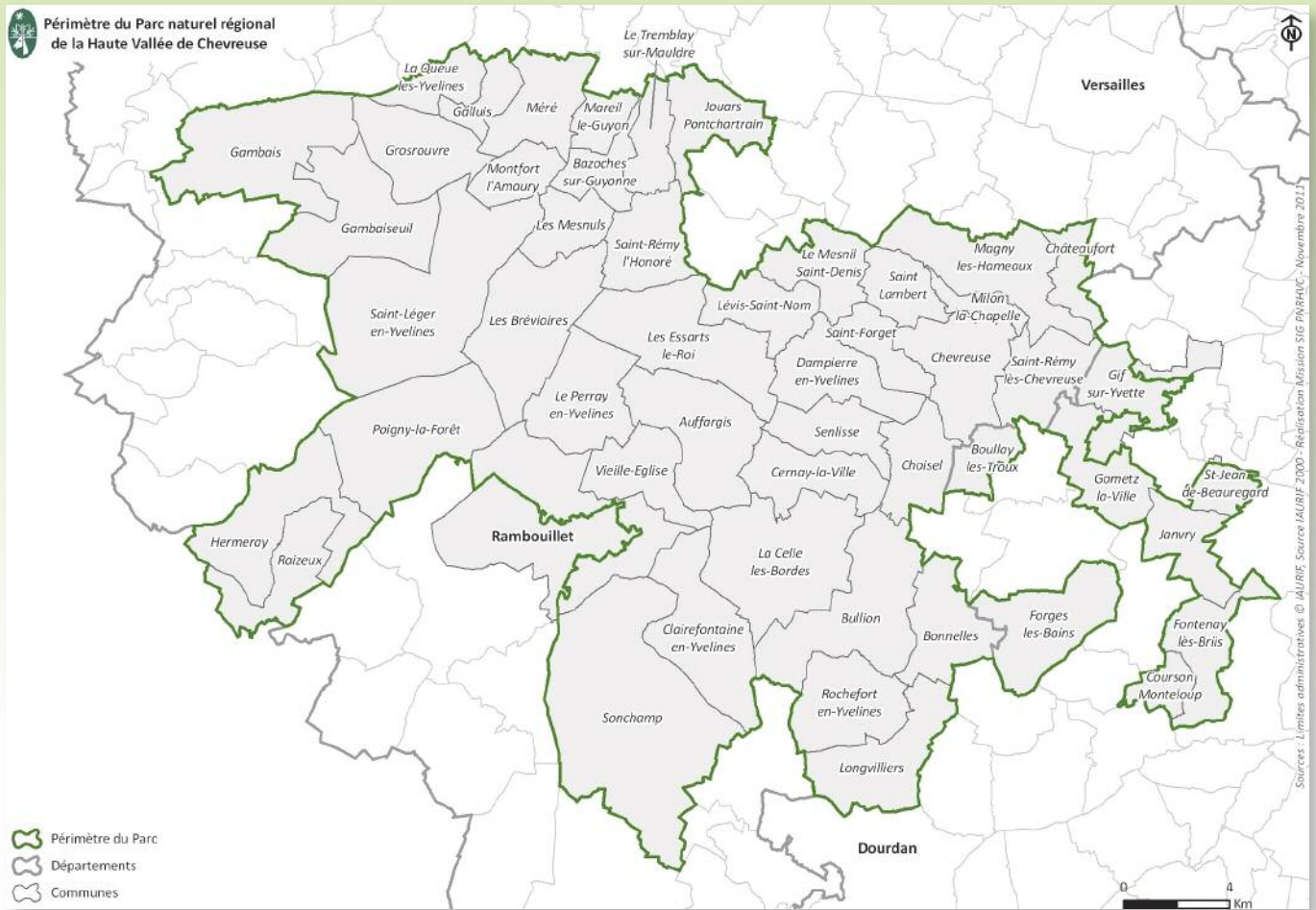


BULLETIN MUNICIPAL N° 53 MARS 2012

L'ASMD,
50 ans de sports
et de bonheurs
pour les Mesnilois



Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse s'est agrandi



Le décret de classement de l'État a été publié le 5 novembre 2011, le Parc compte aujourd'hui 30 nouvelles communes soit un total de 51 communes dont 8 en Essonne. Vous pouvez consulter la carte du Parc et tous les renseignements sur la nouvelle charte, que la commune a bien entendu signée, sur le site internet : www.parc-naturel-chevreuse.fr

Sommaire

Zoom sur les Conseils municipaux	4	Sports	14
Finances communales	5	Agenda	15
Solidarités	6	Scolaire	20
Sécurité	8	Petite enfance-Jeunesse	22
Voirie	9	État civil	24
Urbanisme	10	Tribune libre	25
Travaux	12	La vie au Mesnil	26
Intercommunalité	13	Bienvenue	32

Mairie du Mesnil-Saint-Denis
 1 rue Henri Husson
 78322 Le Mesnil-Saint-Denis
 Tél. : 01 30 13 86 50
 e.mail : mairie@lemesnilsaintdenis.fr
 Site : www.lemesnilsaintdenis.fr

Bulletin municipal du Mesnil Saint Denis
 N°53 - Printemps 2012
Directeur de la publication : Jean Créno.
Directeur de rédaction : Caroline Kaplan
Secrétaire de rédaction, conception rédactionnelle : Agence de presse Patrick Blanc. **Conception graphique, composition** : e.maginère www.emaginer.fr.
Photographies : Les élus – photothèque du PNR - Shutterstock. **Impression** : Imprimerie de Pithiviers - Papier certifié PEFC.



Chères Mesniloises, chers Mesnilois,

Nous sommes sortis des fêtes de Noël et du Nouvel An, des rencontres multiples, des vœux, de ces belles journées de fêtes et de bonheur familial pour tous.


Ce bulletin printanier retrace la vie communale de ces derniers mois et vous informe sur les dossiers en cours.

En premier lieu, j'attire votre attention sur le document CFH en annexe : nous avons convenu avec celui-ci de vous réserver en priorité la présentation du programme et de vous donner la possibilité d'acquérir un bien. Si cela vous intéresse ; profitez donc de cette exclusivité pour vous présenter sur le lieu de vente entre le 17 et le 30 mars prochain.

En feuilletant ce magazine, vous découvrirez la vie communale au travers de toutes les manifestations sportives, culturelles et autres. La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions. Et si aujourd'hui nous avons quelques soucis pour la rentrée prochaine avec la prévision de fermeture d'une classe de primaire au Bois du Fay et avec les dotations horaires du Collège Philippe de Champagne, sachez que, loin du bruit, nous agissons et intervenons. Notre dernier rendez-vous avec Monsieur l'Inspecteur d'Académie a donné lieu à tout apaisement sur ces deux sujets.

Dans les semaines qui viennent, face aux aléas de la vie économique et financière mondiale, nous allons vivre un moment particulier du calendrier avec les élections présidentielles et législatives ; une période électorale à rebondissements, riche en événements et promesses de toutes sortes. Dans ce contexte, c'est l'intérêt général bien compris qui doit faire l'objet de nos réflexions. Ne nous engageons pas à la légère, soyons actifs et présents pour défendre nos valeurs, car la France a des atouts et des acquis à conserver.

Bien cordialement,

Votre Maire : 

Jean Créno

Dernière minute...

La commune a signé avec l'Etablissement Public Foncier des Yvelines, une convention d'action foncière, afin d'accompagner et étudier tout projet, de même que de pouvoir bénéficier de toutes expertises et conseils, tout en pouvant être porteur de tout projet tant matériel que financier. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce dossier dès qu'il sera en place.

Zoom sur les Conseils municipaux

Les principales questions et délibérations votées sont résumées ci-après.

Séance du 22 septembre 2011

- ◆ Présentation des rapports d'activité du SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple Le Mesnil St Denis – La Verrière), du SIA (Syndicat intercommunal d'assainissement Le Mesnil St Denis – La Verrière), du SIDOMPE (Syndicat intercommunal de destruction des ordures ménagères et de production d'énergie), du SIAC (Syndicat intercommunal d'assainissement de la Courance) et du rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service "assainissement".
- ◆ Représentation au Comité syndical du PNRHVC (Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse) : M. Créno et Mme Féménia ont été désignés à l'unanimité.
- ◆ Accord à la majorité de signer le contrat de Bassin Yvette Amont (2011-2015). Ce contrat permet aux collectivités locales d'inscrire leurs demandes de subvention pour leurs projets "eaux" dans un cadre cohérent, coordonné et selon une approche globale et solidaire au sein du bassin versant. S'agissant d'un contrat d'objectifs, les collectivités locales gardent la possibilité de présenter leurs projets détaillés aux financeurs tout au long du contrat.
- ◆ Accord à l'unanimité d'engager la commune dans la mise en place d'un plan de désherbage des espaces communaux respectueux de la biodiversité et de la ressource en eau.
- ◆ Accord à l'unanimité pour autoriser le Maire à lancer toutes procédures et demandes de subventions pour la création de la micro crèche du Clos de Breteuil et signer la déclaration préalable pour l'aménagement du local.
- ◆ Accord à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer une déclaration préalable pour l'aménagement d'un accès à la salle du Conseil en faveur des personnes à mobilité réduite,
- ◆ Accord à l'unanimité pour la création de postes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.
- ◆ Accord à la majorité pour fixer le coefficient de la taxe sur la consommation finale d'électricité à 8 pour l'année 2011, identique aux années précédentes.

Séance du 17 novembre 2011

- ◆ Accord à l'unanimité de fixer la taxe d'aménagement qui se substitue à la taxe locale d'équipement et aux taxes additionnelles au taux de 5 % sur l'ensemble de la commune.
- ◆ Dans le centre ville, compte tenu du Plan d'occupation des sols (POS) actuel, des initiatives de particuliers peuvent perturber une urbanisation cohérente ainsi que l'environnement architectural. Afin d'accompagner la commune et d'étudier tout projet, ainsi que de pouvoir bénéficier de toutes expertises et conseils, accord à l'unanimité de passer une convention avec l'EPFY (Établissement Public Foncier des Yvelines) qui sera porteur de tout projet tant matériel que financier.
- ◆ Dans le cadre de la convention signée avec l'EPFY, accord à la majorité de permettre au Maire de lui transférer au cas par cas l'exercice du droit de préemption urbain, qu'il détient de la délibération du 02/04/2008.
- ◆ Les budgets supplémentaires "eau potable" et "assainissement" 2011 ont été adoptés à l'unanimité.
- ◆ Les débats d'orientation budgétaire – budget primitif 2012, "eau-potable" et "assainissement" – ont tenu compte d'une prévision de 2 % d'augmentation sur la redevance d'assainissement soit environ 1 € par foyer.

Séance du 8 décembre 2011

- ◆ Augmentation de la surtaxe "eau potable" et "assainissement" 2012 de 2 %.
- ◆ Vote des budgets primitifs 2012, des budgets "eau potable" et "assainissement" à l'unanimité.
- ◆ Prise en charge d'une quote-part des frais généraux de fonctionnement au budget "assainissement" à concurrence de 47 193 € pour les frais de personnel et 26 010 € pour les frais administratifs, financiers, logistiques et de matériel.
- ◆ Comme chaque année, l'autorisation est donnée au Maire de procéder aux opérations d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement entre le 1^{er} janvier et la date d'adoption du budget primitif 2012, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente aux chapitres d'investissement, soit 823 854 €.
- ◆ Demande de subvention auprès du Conseil Général au titre de la Triennale voirie 2012-2013-2014. La subvention prévue est de 30 % sur un plafond de dépenses subventionnables de 232 300 € ; elle peut être augmentée de 10 % sous condition que les travaux soient réalisés avec des techniques respectueuses de l'environnement et du développement durable.
- ◆ Désignation de Mme Aubert suppléante en remplacement de Mme Féménia au Comité Syndical du PNRHVC.
- ◆ Le coût financier 2012 des postes de Directeur et Directeur adjoint du CLC (Centre Loisirs et Culture) s'élève, déduction faite de la participation de l'État, à 116 684 €.

Séance du 19 janvier 2012

- ◆ Signature de l'avenant n°2 entre l'État et le Groupement de commandes relatif à la convention pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage permettant de fixer les droits et obligations des parties et ouvrant les droits à l'aide prévue par le Code de la Sécurité sociale.
- ◆ Décision prise de présenter deux dossiers de demande de subvention dans le cadre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) 2012 au titre de la catégorie 3 (maintien des services publics en milieu rural) :
 - dossier n°1 : travaux d'étanchéité de la toiture et remplacement des châssis vitrés du groupe scolaire Champmesnil pour un montant de 127 600 € HT soit 152 609,60 € TTC ;
 - dossier n°2 : travaux de réfection de la toiture et remplacement des vélux sur les communs du château pour un montant de 97 000 € HT soit 116 012 € TTC.
- ◆ Demande de subvention au Conseil Général pour la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux sur l'avenue Jean d'Ayen pour la portion comprise entre l'avenue de la Paix et l'avenue de Noailles.
- ◆ Vente de la propriété 13 avenue Charles de Gaulle au profit de l'EPFY. Le Conseil municipal avait autorisé en décembre le Maire à acquérir le bien immobilier sis au 13 avenue Charles de Gaulle au prix de 408 000 €, et à le rétrocéder au profit de l'EPFY au même prix.

Evelyne Presles
Directrice générale des services



Finances communales

Exécution du budget 2011

Respect du tableau de marche

Le vote d'un budget supplémentaire ne s'est pas avéré nécessaire.

Le fonctionnement

Sur l'ensemble des chapitres, la consommation des crédits en 2011 a respecté le tableau de marche prévu.

Le budget a enregistré quelques dépassements ponctuels :

- **travaux de régie** mais économie en matière de travaux externalisés dont les travaux de conformité électrique de l'église et du CLC,
- **annonces et insertions** en raison de recrutements pour remplacer des agents en mutation,
- **participation au SIVOM** impactée par les travaux de sécurisation aux abords du collège.

Mais il a surtout bénéficié de marges qui se sont dégagées en matière de :

- **gestion du Centre de Loisirs** \approx 80 000 €, la fréquentation réelle se révélant moins importante que prévue selon les hypothèses contractuelles ;
 - **masse salariale** \approx 60 000 € du fait des délais de recrutement suite au départ de certains agents ;
 - **charges d'intérêts** \approx 30 000 €, la ligne de trésorerie n'ayant pas été mobilisée.
- L'exercice a en outre permis un effort notable dans **l'entretien de la voirie** (élagage, comblement des nids de poule) pour \approx 115 000 €.

Côté **recettes**, celles-ci ont aussi été au rendez-vous.

Le **nouveau mode de gestion du CLSH** (Centre de loisirs sans hébergement) a entraîné une augmentation du produit des services (création de régie municipale), l'objectif étant de voir ce poste croître de 280 000 € par rapport à 2010. Les **rentrées fiscales** sont désormais conformes aux hypothèses budgétaires.



Réfection de la toiture et de la chaufferie du groupe scolaire Champmesnil durant l'été 2011.



La vente du terrain du Clos de Breteuil constitue un apport conséquent pour le budget de la commune.

La garantie individuelle de ressources a été définitivement notifiée à hauteur de 978 648 €.

Enfin une Dotation Nationale de Péréquation (D.N.P.) nous a été attribuée pour la première fois pour un montant proche de 75 000 €.

→ **L'épargne a été confortée autour de 1,1 M€.**

L'investissement

- L'enveloppe consacrée au **gros entretien du patrimoine** était fixée au budget primitif à 1,5 M€. Elle a été réalisée à hauteur de 95 %.
- Ces travaux ont été consacrés à la **réfection de la toiture** et de la



De nombreux travaux de réhabilitation de voirie ont été menés comme chaque année.

chaufferie du groupe scolaire Champmesnil, aux travaux **d'aménagement pour les personnes à mobilité réduite**, aux aménagements de **voirie** et à la **réhabilitation des canalisations d'eaux pluviales** avenue de la Concorde.

Autant d'opérations qui ont été effectuées sans recours à l'emprunt et sans mobilisation d'une ligne de trésorerie. Au 1^{er} janvier 2012, la commune a donc vu sa dette diminuer de 600 000 € pour se situer à 6,6 M€.

- La commune a pu bénéficier du produit de la **vente du terrain du Clos de Breteuil** pour 1,7 M€. Par dérogation au principe du dépôt gratuit au Trésor des fonds communaux, une partie de cette cession d'actif, soit 1,2 M€, a été placée à 0,65 %. Le reliquat permettrait en cas de besoin le remboursement de notre dette à taux variable.

Laurent Le Cam
Directeur des finances et des ressources humaines



Budgets annexes : une gestion de l'eau maîtrisée

Les budgets supplémentaires Eau et Assainissement ont été votés le 17 novembre 2011. Ils ont permis de reprendre pour chaque budget les soldes bénéficiaires soit + 180 000 € pour l'eau potable et + 286 000 € pour l'assainissement. Les réseaux d'eaux usées ont été réhabilités avenue André Leclerc et Jean d'Ayen pour un montant de 340 000 € sans recours à l'emprunt (autofinancement + subventions).

Votés à la mi-décembre, les budgets primitifs 2012 vont permettre de poursuivre cet effort de réhabilitation :

- en **eau potable** grâce à une enveloppe de 40 000 € visant à remplacer progressivement les canalisations amianté-ciment ;
- en **assainissement**, en réalisant les programmes inscrits dans les "contrats eau" et "contrats de bassin", 2012 étant consacré à l'avenue de Noailles (310 000 €). L'effort des Mesnilois sera limité à \approx 1 € par foyer (augmentation de 2 % des redevances).

Pour faciliter la circulation des personnes handicapées



Marquage au sol des places handicapées.

La Commission Communale d'Accessibilité des Personnes Handicapées (C.C.A.P.H.) a poursuivi activement ses travaux en 2011 en faveur du déplacement des personnes à mobilité réduite. Voici une liste « à la Prévert » de travaux réalisés à l'extérieur (voirie) comme à l'intérieur de bâtiments et salles publics.

Voirie

De nombreux passages piétons ont été améliorés par abaissement des bordures de trottoir et pose de bandes podotactiles au sol avec potelets de signalisation. Le pavage de l'allée de circulation, rue Henri Husson a été refait et mis à niveau. Devant La Poste, le cimetière, la pharmacie rue E. Fontanier, le groupe scolaire

Champmesnil et l'école élémentaire Bois du Fay, des emplacements de stationnement véhicules et motos ont été améliorés et balisés.

Hôtel de Ville

Une rampe inclinée permettant l'accès à la salle du conseil sur le côté nord vient d'être achevée.

Un visiophone a été installé : il permet à toute personne handicapée de se faire ouvrir la barrière d'entrée.

Une nouvelle signalétique, uniformisée et plus visible, doit être mise en place.

Sur le mur de la clôture, à droite de la barrière, l'inscription « Hôtel de Ville » en lettres de 30 cm de haut, sera posée.

Cimetière

Le trottoir d'accès rue du Clos des Lilas est en cours de réfection.

Travaux réalisés à l'intérieur des bâtiments

Au Club des Amis Retraités, au Syndicat d'initiative, dans les groupes scolaires et en mairie dans le salon de lecture, la salle du conseil et celle du service de l'urbanisme, des tables réglables en hauteur et permettant à une personne en fauteuil d'avoir un plan de travail à hauteur convenable ont été fournies.

Au groupe scolaire Bois du Fay et à l'école maternelle Champmesnil, toutes les sonnettes ont été abaissées, des reprises de pente aux seuils de portes ont été faites, des grilles d'avaloirs ont été installées.

Dans les deux groupes scolaires et les communs du château, des nez de marche et des bandes podotactiles ont été posées.

Au Syndicat d'initiative, les sanitaires ont été mis aux normes "handicapés".

▼ Un seuil de porte d'école plus facile à franchir.



Nez de marches et bandes podotactiles dans les écoles.



▲ Mise aux normes "handicapés" des sanitaires du Syndicat d'initiative.



▲ Bandes pododactiles, potelets de signalisation, trottoirs abaissés, les passages piétons deviennent plus accessibles.

Tous les travaux réalisés en 2011 représentent un montant de 71 772,05 €.

L'enveloppe budgétaire était de 83 970 €.

Certaines préconisations n'ont pas été jugées nécessaires ou étaient impossibles à mettre en œuvre sans dépense excessive (ascenseur à l'école du Bois du Fay par exemple car une solution de classe au rez-de-chaussée serait envisagée le cas échéant).



Visiophone installé à l'entrée du parc de la mairie.

En 2012, un certain nombre de travaux seront encore effectués pour améliorer et faciliter l'accessibilité de tous.

Lors de sa venue en mairie le 26 novembre 2011, la ministre du Budget Valérie Pécresse a souligné l'implication de la commune dans cette démarche relative à l'accessibilité.

Michel Romain
Adjoint au Maire délégué
aux solidarités et aux affaires sociales



Communiqué

Rendez visite à des personnes hospitalisées



VMEH ? Quatre lettres qui ne vous disent peut-être pas grand-chose, et pourtant derrière ce sigle énigmatique, se cache une des plus anciennes associations dans le milieu de la santé : Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers, association fondée en 1801, par Madame Saisseval à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Dans quelques semaines, l'association départementale VMEH Yvelines, membre de la Fédération Nationale VMEH, va fêter le **50^e anniversaire** de sa fondation. Comme les 8 000 bénévoles des 84 autres associations départementales, les 70 bénévoles de VMEH Yvelines consacrent un après-midi par semaine à rendre une visite amicale à des personnes hospitalisées ou à des résidents des EHPAD (Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes) des Yvelines. Ils leur apportent une écoute et une présence attentives. En particulier dans les EHPAD, ils font le lien avec le monde extérieur, avec l'environnement des personnes, avec la vie tout court. Tout cela dans le respect des convictions et des croyances des personnes visitées, la structure étant une association loi 1901, donc apolitique et non-confessionnelle.

Le nombre de personnes âgées ne cesse d'augmenter. **Nous avons besoin de vous** pour nous aider à faire face à la demande qui chaque jour devient de plus en plus pressante. Alors, si vous disposez d'un après-midi libre par semaine, si vous avez envie de rencontrer l'autre, de l'écouter attentivement sans le juger et avec une discrétion absolue, alors joignez-vous à nous.

Devenez bénévole de VMEH Yvelines

Le site internet de l'association : www.vmeh78.fr est à votre disposition pour de plus amples renseignements.
La Présidente, Anna Tobiasz

Opération **tranquillité vacances** : bilan de l'été 2011



Pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2011, 154 demandes de surveillance dans le cadre de l'Opération tranquillité vacances ont été enregistrées au poste de Police municipale qui a effectué 849 passages :

- 371 au mois de juillet,
- 478 au mois d'août.

Soit sur 27 jours de passages, plus de 30 logements surveillés par jour.

La Police nationale a, par ailleurs, assuré 169 vacations en surveillance sur la même période (pour 137 demandes enregistrées au commissariat d'Elancourt).

Ces chiffres mettent en évidence l'utilité de cette action conjointe des Services municipaux et de la Police nationale pour éviter la délinquance d'été et il est à noter qu'aucune tentative de cambriolage n'a eu lieu sur l'ensemble des résidences surveillées.

A noter : la nouvelle adresse courriel du poste de police municipale : pmunicipale@lemesnilsaintdenis.fr

Cartes et codes de paiement, **soyez vigilant**



vos proches. **Personne n'est habilité à vous le demander, pas même la police.** Apprenez votre code par cœur et ne le conservez pas sur vous. **Ne le révélez jamais sur internet, par courriel ou au téléphone, pas plus que votre n° de carte.**

- **Vérifiez toujours le montant affiché** par le terminal de paiement avant de valider la transaction.

Aux distributeurs de billets et aux automates de paiement

- Conformez-vous strictement aux consignes indiquées à l'écran de l'appareil : **ne vous laissez pas distraire par des inconnus**, même proposant leur aide.

Les banques ont mis en œuvre des systèmes de protection mais vous restez responsable des moyens mis à votre disposition et de leur utilisation. En toute occasion, dans la vie de tous les jours, sur internet ou au téléphone, dans la rue, chez vous ou dans un commerce, vous devez donc être **attentif et réactif.**

Précautions à prendre pour votre carte bancaire

- Ne confiez à personne votre code confidentiel à quatre chiffres, pas même à



Carte perdue ou volée

- Faites immédiatement opposition en appelant le numéro que l'établissement émetteur de la carte vous a communiqué. En cas de vol de votre carte, **déposez également plainte auprès de la police** ou de la gendarmerie au plus vite.

En cas d'achat sur internet

- Utilisez de préférence les sites qui vous proposent un paiement sécurisé par identification renforcée.

Exemple : le système **3D-Secure** connu aussi sous les appellations **3DS, Verified by Visa** ou **MasterCard SecureCode**.

Il vous permet de valider le paiement en saisissant sur internet un **code d'autorisation unique** envoyé sur votre téléphone mobile par SMS. Si vous ne recevez pas ou si vous n'arrivez pas à générer le code à usage unique, contactez votre banque.

- À défaut, vérifiez que le site du commerçant est sécurisé : adresse internet commençant par **https** et **cadenas** en bas de la fenêtre.
- Lorsque vous avez fini de naviguer sur le site de votre banque, utilisez le bouton de **déconnexion** pour clôturer définitivement votre navigation.

Daniel Doux
Adjoint au Maire délégué à la
Circulation, à la Sécurité,
aux Transports et à la voirie



Travaux fin 2011 : priorité au passage des piétons

Outre les opérations courantes d'entretien de la voirie, la commune a lancé plusieurs chantiers de voirie au dernier trimestre 2011, en complément de la première phase de mai 2011 :

- la réhabilitation d'une portion de la chaussée avenue du Maréchal Joffre entre la rue Blaise Pascal et la rue Henri Husson avec création d'un ralentisseur (coût : 118 046 € TTC) ;
- la réhabilitation d'une partie de la chaussée rue de la Louveterie avec mise à la norme PMR (personnes à mobilité restreinte) du passage piéton (coût : 57 719 € TTC) ;
- l'aménagement du carrefour avenue du Général de Gaulle / rue Henri Husson avec également la mise à la norme PMR du passage piéton (coût : 25 566 € TTC) ;
- la réhabilitation de l'entrée du cimetière avec création d'un stationnement pour véhicule de PMR ;
- et divers aménagements de passages piétons aux carrefours pour mise à la norme PMR.



▲ Rue Joffre



Le carrefour Husson de Gaulle



Le carrefour Louveterie

Ainsi donc, sur l'ensemble de l'année, plus de 300 000 € auront été investis pour l'amélioration de la voirie mesniloise.

L'hiver... la neige... le verglas

Comme vous l'avez récemment constaté, en temps de neige ou de verglas, les services techniques font leur possible pour diminuer l'impact de ces difficultés sur votre vie de tous les jours. Durant ces périodes telle celle que l'on vient de traverser, une première estimation des conditions de circulation est faite à 4h30 et/ou 6h le matin par l'agent de permanence.

Si nécessaire, le salage ou le passage de la lame de déneigement est alors lancé et sont traitées par ordre de priorité :

- les voies de grande circulation, de liaison des bus et celles desservant les bâtiments publics (écoles...) ;
- la ou les voies de désenclavement de chaque quartier ;
- puis toutes les autres rues.

Bien évidemment, il n'est pas possible de tout régler en même temps et cette hiérarchisation est incontournable.

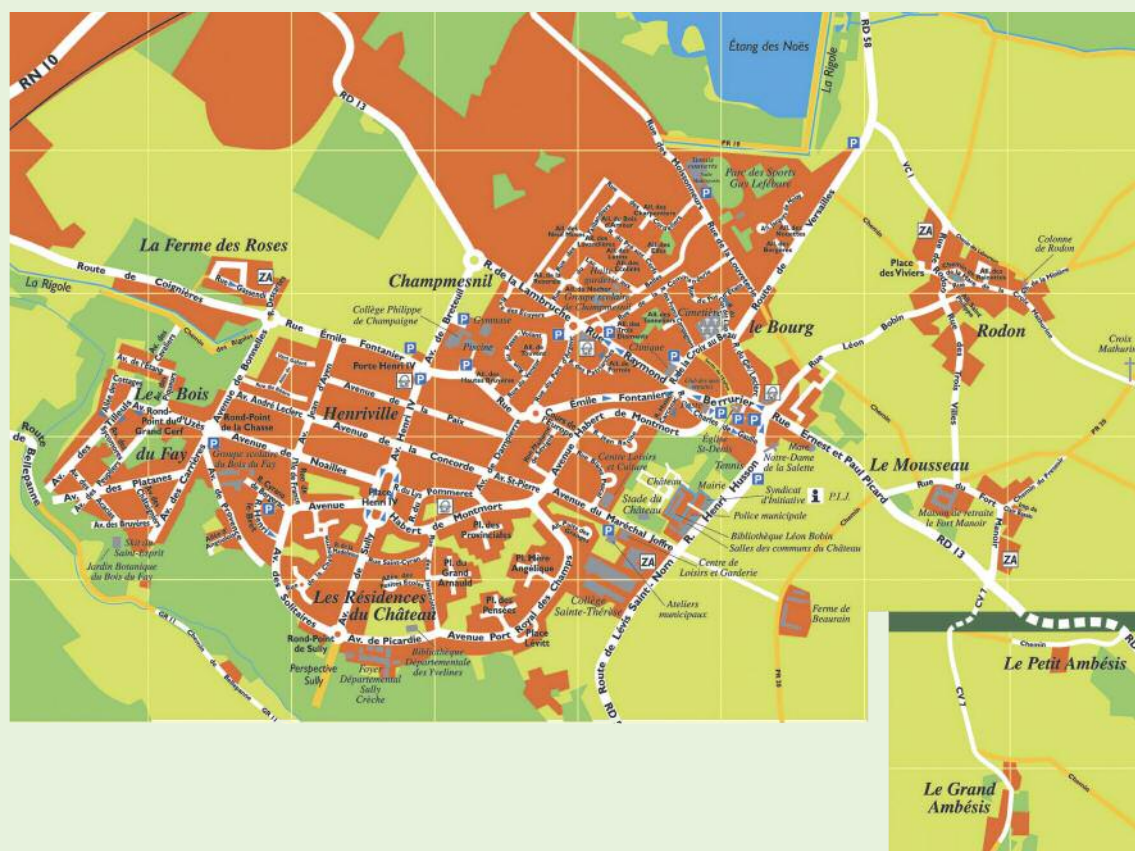
Pensez à faciliter ces opérations en essayant, dans la mesure du possible, de stationner vos véhicules sur vos parties privées (garages, allées intérieures...) et non sur la rue.

Enfin, rappelez-vous que la loi prévoit que **chaque riverain doit dégager la neige sur le trottoir** (ou la partie de voie publique longeant sa propriété) pour le passage des piétons et que sa responsabilité peut être engagée en cas d'accident résultant de la non-observation de cette directive.

Daniel Doux
Adjoint au Maire délégué à la
Circulation, à la Sécurité,
aux Transports et à la voirie



Les étapes de notre Plan Local d'Urbanisme



La prescription du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a nécessité le choix d'un bureau d'étude.

Pour ce faire, la commune a élaboré un cahier des charges avec l'assistance des services du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne de la Région Île-de-France, en qualité d'assistance à maîtrise d'ouvrage et elle a procédé aux règles de publicité d'usage.

Après analyse des candidatures, le cabinet Topos a été retenu pour un montant de 60 697 € TTC.

Préalablement, deux dossiers de demande de subvention déposés auprès du Conseil Général nous ont permis d'obtenir 22 043 € pour les frais d'étude et de digitalisation des fonds de plan cadastral.

M. Dereumaux, directeur de l'agence Topos travaille en personne sur le diag-

nostic du territoire communal afin d'en définir les enjeux principaux, ponctué par des réunions du groupe de travail.

La deuxième étape consistera en l'élaboration du PADD (Projet d'aménagement de développement durable), amorcée aujourd'hui par l'envoi d'un questionnaire aux différentes associations et autres acteurs économiques ainsi qu'aux élus de la commune. La synthèse sera faite par le cabinet d'étude qui travaillera ensuite sur une proposition de règlement.

L'année 2012 sera ponctuée par des réunions d'information et de concertation s'adressant aux PPA (Personnes Publiques Associées), aux associations et autres acteurs ainsi qu'à l'ensemble de la population. L'aboutissement de cette année de travail sera finalisé par une enquête publique envisagée au 1^{er} trimestre 2013 pour une entrée en vigueur de notre PLU pour l'été suivant.

Conformément aux termes de la délibération du 18 novembre 2010, et pour satisfaire aux modalités de concertation prévues à l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme, nous vous rappelons :

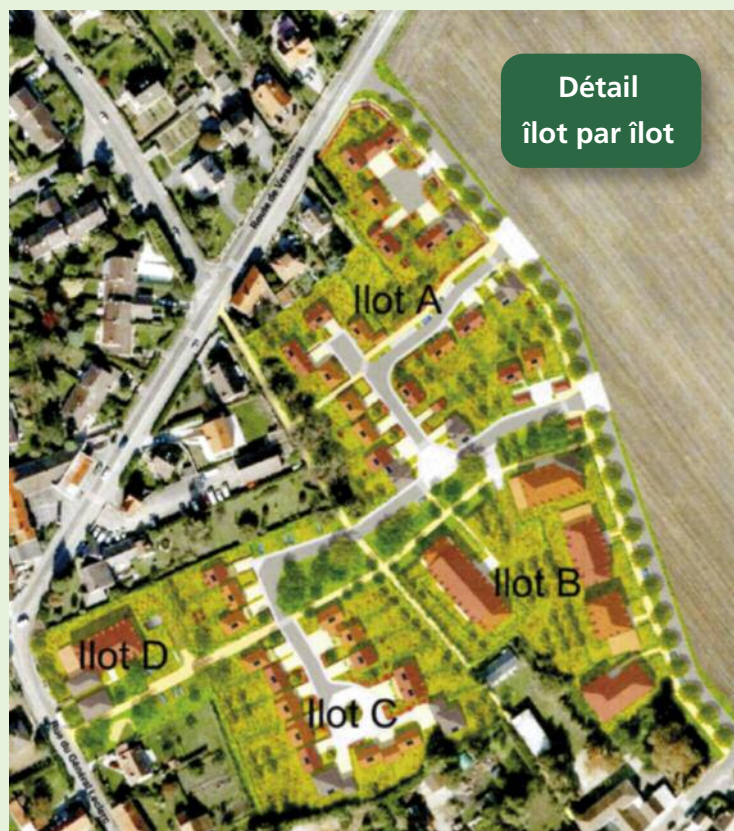
- ◆ qu'un registre destiné à recueillir toutes vos observations est mis à votre disposition au service de l'urbanisme ;
- ◆ que vous avez la possibilité d'écrire au Maire ;
- ◆ qu'un blog a été créé pour vous permettre de vous exprimer sur le sujet.

Adresse : www.lemesnilsaintdenis-e-plu.com

Jean Créno
Maire



Notre nouveau quartier « Le Village »



Lors de la réunion publique du 9 novembre, la société Consortium Français de l'Habitation (CFH) a présenté aux Mesnilois le futur aménagement de la zone NA2 « Le village ». Par rapport aux renseignements que nous vous avons donnés dans le bulletin de l'été 2011, le projet a légèrement évolué prenant en compte les observations de l'Architecte des Bâtiments de France. L'aménagement paysager qui entoure les constructions est toujours aussi riche en plantations.

Les voies piétonnes et les espaces verts forment les éléments de liaisons entre les quatre îlots du projet qui se décompose de la façon suivante :

- ◆ **Îlot A** 21 maisons individuelles ;
- ◆ **Îlot B** 4 bâtiments comprenant 48 logements sociaux,
 - 1 bâtiment de 23 logements en accession à la propriété ;
- ◆ **Îlot C** 17 maisons individuelles ;
- ◆ **Îlot D** 16 logements sociaux,
 - 1 local pour la création d'une micro crèche.

Les parkings des collectifs sont situés en sous sol. Le projet est engagé dans une démarche de labellisation Bâtiment Basse Consommation BBC.

L'opération d'aménagement du Village devrait être terminée fin 2013, vous pouvez voir ce programme exposé à la mairie au service urbanisme.

Le Clos de Breteuil vise une livraison pour la rentrée

Aux abords de l'avenue de Breteuil s'élèvent au fil des mois les différents bâtiments du Clos de Breteuil : 8 appartements en accession à la propriété, 36 logements sociaux dont le bailleur est Versailles Habitat et 13 maisons individuelles.

Le Maire a posé la première pierre de la future micro crèche.

Malgré l'épisode hivernal glacial, si la fin de l'hiver n'est pas trop rigoureux, l'aménagement de ce quartier pourrait être terminé et livré en septembre 2012.



Annick Féménia
Adjoint au Maire chargé
de l'urbanisme,
de l'environnement et du
développement durable



Économies d'énergies : **objectif – 20 % d'ici 2020**

En signant fin 2010 la convention en Énergie Partagée avec l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat), la commune s'est engagée à maîtriser ses consommations d'énergie sur une durée de trois ans.

Cette analyse énergétique du patrimoine communal est basée sur l'étude des factures des différentes énergies : eau, gaz, électricité, carburants.

La démarche s'appuie sur deux points :

- la saisie et l'analyse des données de consommations,
- la liste des préconisations avec ou sans investissements pour chaque bâtiment résultant d'une visite détaillée de ces bâtiments.

Le conseil en Énergie Partagée porte sur 15 bâtiments et 10 logements communaux, soit 16 compteurs eau, 62 compteurs d'électricité (dont 26 en éclairage public), 12 compteurs de gaz et des consommations de carburants.

En 2010, la part des énergies dans le budget de fonctionnement de la commune est de 4 %, donc légèrement en dessous de la moyenne nationale qui est à 4,6 %.

Cette forte baisse des consommations s'explique par des actions de rénovation thermique dans certains bâtiments et une sensibilisation énergétique auprès des occupants. L'augmentation des dépenses s'explique par la montée progressive du kWh consommé et du coût de l'abonnement.

En 2010, les consommations d'énergie de la commune ont généré l'émission de 640 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère ; ces émissions sont dues à 70 % aux consommations de gaz naturel (groupes scolaires et mairie), 24% aux consommations d'électricité et à 6 % aux consommations de fioul et carburants.

Rapporté à un habitant, l'impact environnemental s'élève en 2010 à 95 kg CO₂/hab.

La facture énergétique à la charge de la commune est de 295 230 € en 2010.

Agir pour réduire encore nos consommations

Si les consommations restent constantes et si le coût de l'énergie augmente de 4 % par an en moyenne, la facture pourrait s'élever à 437 000 € en 2020.

L'objectif de la commune est de réduire encore sa consommation, à périmètre constant, de – 20 % d'ici 2020. La facture s'élèvera alors sur cette base à 349 600 €, soit une hausse de + 18 %.

Depuis la signature de la convention, une sensibilisation en interne aux économies d'énergie a été effectuée auprès de l'ensemble des agents communaux.













Au cours de ces trois dernières années, de gros travaux de rénovation thermique des bâtiments ont été entrepris,

notamment sur les groupes scolaires et la mairie :

- changement des fenêtres,
- remplacement de chaudières,
- renforcement de l'isolation.

Un programme d'investissement sur les deux prochaines années est en cours d'élaboration avec l'ALEC pour essayer d'atteindre l'objectif de réduction de 20 % des consommations à l'horizon 2020.

Évolution des consommations d'énergie (bâtiments, éclairage, eau) au Mesnil St Denis de 2007 à 2010

	4 071 MWh PCI*		3 726 MWh PCI*		3 509 MWh PCI*		3 240 MWh PCI*
	669 MWh PCI		703 MWh PCI		762 MWh PCI		690 MWh PCI
	10 300 MWh PCI*		12 800 MWh PCI*		8 400 MWh PCI*		13 400 MWh PCI*
2007		2008		2009		2010	

Les consommations rapportées à un habitant s'élèvent à 534 kWh/hab, soit 43,7 € TTC/hab.

Le secteur dont les consommations sont les plus importantes est le bâtiment avec 77 %, puis l'éclairage public avec 19 % et enfin le transport et espaces verts avec 4 %.

Baisse nette des consommations de 2007 à 2010

Sur la période 2007-2010, les consommations totales corrigées par rapport au climat ont diminué de – 20 % mais les dépenses totales ont augmenté de + 12 %.

Jean-Michel Michenaud

Adjoint au Maire chargé des affaires générales, du personnel et des travaux



Où en sommes-nous ?

Le projet de schéma Départemental de Coopération Intercommunale des Yvelines a été notifié à la commune par courrier de Monsieur le Préfet des Yvelines le 4 mai 2011. Il a été élaboré en vertu de la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 qui prescrit la couverture intégrale du territoire départemental par des intercommunalités à fiscalité propre au plus tard le 1^{er} juin 2013.

Ce projet intégrait notre commune dans un périmètre incluant huit autres communes du canton : Chevreuse – St Rémy les Chevreuse – Milon la Chapelle – Saint Lambert des Bois – Saint Forget – Choisel - Dampierre et Senlisse. Il devait recevoir l'avis des Assemblées : par délibération du Conseil municipal du 23 juin avec 22 voix pour et 4 voix contre, vos élus mesnilois ont décidé à la majorité d'approuver le schéma tel que notifié par Monsieur le Préfet.

Ce périmètre a été validé par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, en incluant la commune de Lévis-St-Nom qui en a fait la demande, portant ainsi à dix communes le nouveau périmètre. Celui-ci a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 19 décembre 2011.

Outre les compétences obligatoires – **aménagement de l'espace** et **développement économique** – des compétences dites « optionnelles » restent à définir. Toutes les communes incluses dans le périmètre réfléchissent aujourd'hui à ces options. Il en a été listé une dizaine et des groupes de travail intercommunaux ont été constitués afin d'étudier les avantages ou inconvénients : conséquences d'une compétence transférée, intérêt ou non, utilité ou non, sachant que la commune ne sera plus seule à décider des missions qui auront donc été transférées...

Parmi les compétences sur lesquelles les groupes de travail se penchent, on peut citer :

- les transports,
- les nouvelles technologies,



Projet de Schéma départemental de coopération intercommunale des Yvelines

- les travaux,
- le développement économique,
- le tourisme,
- les actions sportives,
- les actions culturelles,
- la petite enfance,
- les personnes âgées,
- la fiscalité et les finances,
- l'urbanisme et le droit des sols,
- l'environnement.

Après avoir effectué une première sélection, il restera également à traiter de la représentation communale (nombre de délégués qui seront à élire au sein de notre Conseil municipal).

Afin de mesurer les impacts financiers d'une intercommunalité, des réunions de formation et d'information ont été organisées pour les représentants des communes. Face aux récentes modifications législatives, des réunions spécifiques sur les finances locales vont être mises en place.

Le chemin pour la rédaction des statuts et la gouvernance s'annonce donc encore long. Mais à ce jour tout doit être bouclé pour le 1^{er} juin 2013.

Nous vous informerons au fur et à mesure de l'avancement de ce dossier.

Jean Créno
Maire



Pour ses

50 bougies, *l'ASMD ne manque pas de souffle !*

Un demi-siècle d'existence pour une association, cela se fête ! C'est pourquoi, tout au long de l'année 2011, l'Association Sportive du Mesnil Saint Denis a invité ses adhérents à célébrer cet anniversaire à travers diverses manifestations.

Le 10 septembre 2011, anciens présidents et actuels bénévoles ainsi que tous ceux qui ont fait ou font la vie de l'association se sont réunis en présence du Maire, de ses adjoints et conseillers municipaux à l'occasion de la soirée de lancement de la saison sportive.

Un moment fort de rencontre et de convivialité pour évoquer souvenirs, mais aussi projets pour les prochaines années !



Anciens présidents, actuels bénévoles et élus se sont réunis pour célébrer les 50 ans de l'ASMD.



A cette occasion, la commune a offert à tous les participants une médaille porte-clefs pour les remercier de leur dévouement au service de la collectivité. Un trophée a également été créé pour récompenser les lauréats des compétitions.

Bravo à la Présidente Claudette Hutin et à son équipe pour l'organisation parfaite de cette soirée et merci à tous les bénévoles (plus de 300) qui tout au long de l'année permettent à tous de pratiquer l'activité sportive de leur choix.



Plusieurs sections de l'ASMD (tai-chi, escrime artistique, gym...) ont réalisé des démonstrations attrayantes de leurs pratiques.

Les manifestations des 50 ans



Gala de Natation synchronisée



Leur bonheur est dans l'eau !

L'agenda de vos loisirs

LE MESNIL SAINT DENIS ET SES ENVIRONS

Concours photos

Les quatre Saisons
au Mesnil Saint Denis
Jusqu'au 1^{er} septembre 2012

Concours ouvert à tous.

Inscription : 5 €

Renseignements auprès du syndicat
d'initiative du Mesnil Saint Denis

1 rue Henri Husson

Tél. : 01 34 61 49 79

Courriel : syndicat.initiative_mesnilsd@yahoo.fr

Site internet : <http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com>



Mars 2012

Trois week-end « Coupe Davis »

Le Tennis Club Municipal organise au chalet du TCM la coupe de la Fédération. Animations sportives pour adultes (femmes, hommes NC 4^e série).

Lundi 5

Le Service Entraide Parents organise de 9h à 11h, 9 rue Henri Husson, un « Café Maman » temps de rencontre et de partage ouvert à tous, avec ou sans enfants.

Mercredi 7

Au Club des Amis Retraités : Comédie Ballet *Monsieur Offenbach* à 14h30. Spectacle musical sur les musiques d'Offenbach suivi d'un goûter. 22 €.

Samedi 10

- Le Cercle philatélique organise sa réunion mensuelle de 10 à 12h au CLC.
- Le CLC organise la fête des adhérents dans la salle de spectacle et au bar du CLC.

Dimanche 11

- Le Syndicat d'initiative organise les visites de Notre Dame de la Roche à 15h et du Skit du Saint-Esprit à 16h.
- Chocolat-Théâtre au CLC à 15h. Spectacles pour enfants à partir de 3 ans. Tarifs : adhérents 5 €, autres 7 €.

Samedi 17

Soirée cabaret au CLC à 21h : spectacle Magie et assiette gourmande. Tarifs : adhérents 8 €, autres 15 €.

Mardi 20

Le Bridge Club du Mesnil organise à 13h30 au club son Tournoi de printemps (gratuit pour les

Jeudi 22

Le Service Entraide Parents organise :
- de 9h à 11h, 9 rue Henri Husson, un « Café Maman » temps de rencontre et de partage ouvert à tous, avec ou sans enfants.
- à 20h un « Dîner Maman » repas à partager afin d'offrir aux parents un moment de détente et une occasion de mieux se connaître. Les papas sont les bienvenus !

Samedi 24

- Au Chalet TCM à 14h « invite ta copine » : une jeune adhérente du TCM invite sa copine à partager un après-midi sur les courts. Goûter.
- Le Comité des fêtes organise son traditionnel carnaval des enfants consistant à fêter l'arrivée du printemps en embrasant le bonhomme hiver. Départ place Henri IV et arrivée à Champmesnil.



- Le Syndicat d'initiative organise la visite du Skit du Saint-Esprit à 15h.
- Festival de Jazz à toute heure au CLC.

Mardi 27

Thé dansant à 14h30 au CLC.
Tarif adhérent 8 €, autres 15 €.

Jeudi 29

Mesnil Découverte organise une conférence sur l'Indonésie à 15h au CLC (5 €).

Vendredi 30

Le Club des Amis Retraités propose une sortie au palais des congrès de Paris à 20h30 pour assister au ballet Boléro de Ravel. (70 €)

L'agenda de vos loisirs

LE MESNIL SAINT DENIS ET SES ENVIRONS

Samedi 31

Electrobar au CLC à 20h30 : transformation du bar du CLC en véritable scène amateur. Tarif adhérent 5 €, autres 7 €.

Samedi 7

- **Food music** : repas convivial sur fond musical à 20h30 au CLC (adhérent 8 €, autres 15 €).
- Le Syndicat d'initiative organise sa **Chasse à l'œuf** : les enfants découvriront ce que les cloches auront déposé dans le parc du château mairie (5 €).
- Le **Cercle philatélique** organise sa réunion mensuelle de 10 à 12h au CLC.

Dimanche 22



Elections présidentielles.

Avril 2012

Courant avril

Assemblée générale de l'Amicale des **Anciens Combattants et Veuves de Guerre** de la Verrière et du Mesnil Saint Denis, dans les communs du château.

Mercredi 11

Le **Service Entraide Parents** organise sa **Chasse aux œufs** dans le parc de la mairie de 15h30 à 17h30.

Samedi 28

Le syndicat d'initiative organise les **visites de l'étang des Noës** à 14h30, de **Notre Dame de la Roche** à 15h et du **Skit du Saint-Esprit** à 16h.



Dimanche 29

Le **Club des Amis retraités** propose une sortie à 16h30 au Théâtre des Variétés : **Le début de la fin** avec Richard Berri, Jonathan Lambert, Françoise Brion, Anna Gaylor. 60 €.

Mai 2012

Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6

30^e anniversaire des **journées de l'Amitié** : fête organisée au profit de l'Association Notre Dame de l'Assomption. Journées à ne pas manquer pour réaliser de bonnes affaires sur les stands divers et variés. Ouverture vendredi de 13h à 18h30, samedi de 10h à 18h30, dimanche de 10h à 18h. 2 rue du Fort Manoir.

Dimanche 1^{er}

Le Syndicat d'initiative propose un **Concert de Francis Vidil** à 18h dans le salon de lecture du château mairie. Improvisation autour d'un compositeur. (10 €) ▲

Jeudi 12

Le **Service Entraide Parents** organise à 20h un « **Dîner Maman** » repas à partager afin d'offrir aux parents un moment de détente et une occasion de mieux se connaître. Les papas sont les bienvenus !

Lundi 2

Le **Service Entraide Parents** organise de 9h à 11h, 9 rue Henri Husson, un « **Café Maman** » temps de rencontre et de partage ouvert à tous, avec ou sans enfants.

Vendredi 13

Nuit du théâtre au CLC. Tarif adhérent 2 €, autres 5 €.

Dimanche 6

- Le Syndicat d'initiative organise la **visite du Skit du Saint-Esprit** à 15h. ▼

Du dimanche 8 au mardi 10

Stages Equipes organisés par le TCM sur la Côte normande au cours d'un week-end d'entraînement. Se renseigner au chalet.

Dimanche 15

Le Syndicat d'initiative organise la **visite du Skit du Saint-Esprit** à 15h.





Elections présidentielles.

Samedi 5 et dimanche 6

- L'Education Canine organise le **concours Canin Ring** de 8h à 18h sur le terrain route de Versailles avec trois types d'exercices : les sauts, l'obéissance et la défense.

- **Match d'improvisation théâtrale** au CLC à 20h30. Tarif adhérent 2 €, autres 5 €.

Mardi 8

Commémoration du 8 mai 1945 à l'église et au monument aux morts. Participation des **Chœurs du Mesnil** : Marseillaise et hymne européen.

Jeudi 10

Le Club des Amis Retraités propose un **déjeuner spectacle** au cabaret « La belle Epoque » à 12h30 (67 €).

Vendredi 11 et samedi 12

Atelier des mamans.

Samedi 12

- Le Syndicat d'initiative organise la **visite du Skit du Saint-Esprit** à 15h.

- **Food Music** au CLC à 20h30 : un repas convivial sur un fond musical.

- Le **cercle philatélique** organise sa réunion mensuelle de 10 à 12h au CLC.

Dimanche 13

Le comité de jumelage du Mesnil organise le **Vide-greniers de printemps** place de l'Eglise. Inscriptions auprès de Madame Créno au 01 34 61 87 12 à partir de début mars. Le comité des Fêtes gère la buvette et le snack. ▶

Jeudi 17 au lundi 21

Les Chœurs du Mesnil organisent à Hankensbüttel un **week-end musical jumelage / concert**.

Samedi 19

Le **Service Entraide Parents** organise de 11h à 14h un **pique-nique** de fin d'année.

Lundi 21

Le **Service Entraide Parents** organise de 9h à 11h, 9 rue Henri Husson, un « **Café Maman** » temps de rencontre et de partage ouvert à tous, avec ou sans enfants.

Jeudi 24

Le **Service Entraide Parents** organise à 20h un « **Dîner Maman** » repas à partager afin d'offrir aux parents un moment de détente et une occasion de mieux se connaître. Les papas sont les bienvenus !

Samedi 26

Electrobar au CLC à 20h30 : transformation du bar du CLC en véritable **scène amateur**. Tarif adhérent 5 €, autres 7 €.

Mercredi 30

- Le **Service Entraide Parents** organise de 9h à 11h, 9 rue Henri Husson, un « **Café Maman** » temps de rencontre et de partage ouvert à tous, avec ou sans enfants.



- Le TCM organise à 10h une **sortie Roland Garros**, parents enfants suivant le prix des places.

Fin mai début juin

L'amicale des **Anciens combattants** et des **veuves de guerre** du Mesnil Saint Denis et de La Verrière organise sa **sortie de printemps** : journée culturelle et gastronomique à l'étude. Tarif : 50 à 60 € par personne.

Juin 2012

Vendredi 1^{er}



Fête des voisins.

Samedi 2

L'**Air de Rien** nous propose une **Mélodie aux Trois Chœurs** à 20h30 dans la salle de spectacle de la MGEN avec Les Multicolores, Singully et l'Air de Rien. Entrée libre.

Vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3

Spectacle Théâtre à 20h30 au CLC, spectacle de fin d'année. Tarif adhérent 2 €, autres 5 €.

Samedi 2 et dimanche 3

Les scouts organisent les **50 ans du groupe Saint Exupéry**.

Mardi 4

Le **Service Entraide Parents** organise de 9h à 11h, 9 rue Henri Husson, un « **Café Maman** » temps de rencontre et de partage ouvert à tous, avec ou sans enfants.

L'agenda de vos loisirs

LE MESNIL SAINT DENIS ET SES ENVIRONS

Mercredi 5

Tournoi Méli-Mélo au Bridge Club du Mesnil : changement de partenaire à chaque donne, classement individuel. 2 € par joueur.

Vendredi 7

Assemblée générale du **Service Entraide Parents** dans la salle des communs du château à 20h.

Samedi 9

- Le Syndicat d'initiative organise la **visite de l'Etang des Noës** à 14h et du **Skit du Saint-Esprit** à 16h.

- **Concert et spectacle** de fin d'année de **l'école de musique** au CLC à 18h.

Du samedi 9 au samedi 30

Le TCM organise le **Tournoi open jeunes** : un tournoi de tennis ouvert à tous les licenciés FFT (filles ou garçons). Accès libre spectateurs.

Dimanche 10



- Elections législatives.
- **Fête du club TCM** au Chalet : 11h

Tournoi Surprise. Banquet. Finale Roland Garros sur grand écran.
Adultes 16 €, enfants 10 €. ▼



- L'Air de Rien, Solfeggio et Solfeggietto interprètent **Mon cœur fait boum**. Chants chorales à 18h au CLC.

Samedi 16

- L'Education canine organise de 8h à 18h le **concours Canin d'Obéissance** sur le terrain route de Versailles. L'obéissance enseigne au chien la manière de coopérer avec son maître.

- Le **Cercle philatélique** organise sa réunion mensuelle de 10 à 12h au CLC.

Samedi 16 et dimanche 17

Gala de danse de fin d'année du CLC à la salle Jean Racine de Saint Rémy-lès-Chevreuse.

Samedi : représentations à 14h et à 20h30.

Dimanche : représentations à 14h et à 17h.

Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans, 8 € pour les enfants de 6 à 18 ans, 11 € pour les plus de 18 ans, 30 € forfait 4 personnes.

Dimanche 17



- Elections législatives.
- **Kermesse paroissiale** des trois clochers.

Jeudi 21

Le **Service Entraide Parents** organise :

- de 9h à 11h, 9 rue Henri Husson, un « **Café Maman** » temps de rencontre et de partage ouvert à tous, avec ou sans enfants.

- à 20h un « **Dîner Maman Fête de la Musique** », repas à partager afin d'offrir aux parents un moment de détente et une occasion de mieux se connaître. Les papas sont les bienvenus !

Samedi 23 et dimanche 24

- **Gala annuel ASMD : spectacle des 20 ans de la section piscine**. Représentations samedi à 18h et dimanche à 11h (2 €).

- Le Syndicat d'initiative propose des concerts divers à l'occasion de la **Fête de la Musique** dans le parc du château.

Dimanche 24

Fête de la section judo-Jujitsu et assemblée générale toute la journée au gymnase Philippe de Champaigne.

Juillet 2012

Dimanche 1^{er}

Le Syndicat d'initiative organise les **visites de Notre Dame de la Roche** à 15h et le **Skit du Saint-Esprit** à 16h.

Samedi 14

Célébration de la **Fête Nationale** par le Comité des Fêtes et la municipalité.



Marche de la Gymnastique Volontaire

Plus de cent personnes ont participé à la marche proposée par la section gym volontaire : départ de la ferme de Beurain, pique-nique à Lévis-St-Nom et pause à Dampierre !



Par son activité « escrime artistique », la section escrime s'est distinguée tout au long des manifestations organisées pour ces 50 ans. Répondant présente à chaque sollicitation, elle a participé à la soirée de gala et à la marche de la gymnastique volontaire. Cette section peu connue souffre cruellement du manque de médiatisation de cette discipline, notamment auprès du jeune public. N'hésitez pas à les contacter pour faire essayer à vos jeunes enfants (à partir de 6 ans) ce sport qui fait travailler la concentration, la coordination et l'observation. L'équipement est prêté par la section et des séances d'essais sont gratuites. Pour tout renseignement, contacter escrime@asmd.fr

Tournoi de pétanque



Les féminines du tournoi. ▶

Les lauréats ont su conjuguer au mieux concentration et précision

Escrime



▲ Démonstration costumée d'escrime lors de la marche proposée par la section gymnastique volontaire.

Éric Castaldi ▼



C'est dans un climat un peu particulier que s'est déroulé le 18 septembre la « Grizzli Cup », finale du Vélo Tout Terrain Tour 2011. En effet, son principal organisateur Eric Castaldi a été victime au mois d'août d'un très grave accident de vélo et se trouve

encore à ce jour hospitalisé.

Autour de Jean Le Goff, président de la section cyclisme, une équipe de choc a immédiatement pris le relais pour permettre à cette finale de se dérouler comme Eric le souhaitait et s'y consacrait depuis de longs mois.

La remise de prix fut un grand moment d'émotion puisque la fille d'Eric, Marion, a remporté la course des féminines.

Merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour la réussite de cette course et toutes nos pensées vont à Eric et à sa famille. Nous ne doutons pas que sa force mentale de sportif lui permettra d'affronter les difficultés de la rééducation et l'assurons de notre soutien moral.

Course VTT

L'équipe d'organisation ▼



▲ Remise des trophées en présence de Jean Créno.

A l'arrivée de la course... ▶



◀ Marion Castaldi



Evelyne Aubert
Adjoint au Maire chargé de l'enfance, de l'éducation, de la jeunesse et des sports



Effectifs pour la rentrée 2012/2013



Sur ces 714 élèves, 658 sont inscrits au restaurant scolaire et 186 à l'étude surveillée.

Effectifs 2011/2012

ÉCOLES MATERNELLES

Champmesnil : 133 enfants – 5 classes

Petits	Mme Girardon (directrice)	27
Petits	Mme Sivori	27
Moyens	Mme Flury	26
Moyens/Grands	Mme Collenot	26
Grands	Mme Prats	27

Bois du Fay : 119 enfants – 4 classes

Petits	Mme Hurstel (directrice)/ Mme Reminiac	29
Petits/Moyens	Mme Colas	28
Moyens/Grands	Mme Piepers	31
Moyens/Grands	Mmes Dorize et Merle	31

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Bois du Fay : 223 enfants – 9 classes

CPa	Mme Axus	19
CPb	Mme Jourdon	17
CE1a	Mme Tingry	23
CE1b	Mme Billet	25
CE2	Melle Gabriau	28
CE2/CM2	Mme Schwander	26
CM1	Mme Chevalier (directrice)	29
CM1/CM2	Mme Chauveau	27
CM2	Mme Harrewyn	28

Champmesnil : 239 enfants – 9 classes

CPa	Mme Orban	26
CPb	Mme Pamerlon	26
CP/CE1	Mme Chamouard	24
CE1	Mme Vandenhende	26
CE2	Mme Mory	27
CE2/CM2	Mme Seffar (directrice)	27
CM1a	Mme Fieulaine	27
CM1b	Mme Delangle	27
CM2	Mme Demay	29

Chaque année, l'étude des effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire suivante commence dès le mois de janvier. Ce travail est effectué en étroite collaboration entre les services de l'Education Nationale, ceux de la mairie ainsi que les représentants des associations de parents d'élèves. Pour septembre 2012, les prévisions indiquent une stabilité des effectifs au groupe scolaire Champmesnil et en maternelle Bois du Fay. En élémentaire Bois du Fay, une perte de quelques élèves, par un effet de seuil, fait courir un risque de fermeture d'une classe. Cette situation est suivie de près par la commune et par l'inspection. De nouvelles inscriptions permettent d'avoir bon espoir de rester à effectifs constants mais rien ne sera définitif avant le mois de juin, voire septembre, au regard du nombre réel des enfants présents.

Bien entendu, les parents d'élèves sont étroitement associés au processus dont nous continuerons à vous tenir informés via le site internet de la mairie.



Accueil des enseignants

Chaque année, le Maire et ses adjoints accueillent en mairie tous les acteurs de la vie scolaire : corps enseignant, agents de la commune, personnels des services péri-scolaires. Un moment festif à quelques heures de la rentrée afin de souhaiter à tous une bonne année scolaire et remercier chacun de l'énergie déployée au service de nos enfants.

Budget consacré aux écoles

La part du budget communal consacré au secteur « Enfance-Scolaire » est loin d'être négligeable. Il se compose de plusieurs parties : les crédits accordés aux écoles pour leur fonctionnement, les achats de matériel par la commune, les travaux réalisés dans les bâtiments. Voici un récapitulatif pour l'année scolaire 2010/2011.

- Dotation pour fournitures scolaires : **34,86 € / élève**
- Dotation à la coopérative scolaire : **1,74 € / élève**
- Dotation PAEI : **214 € / école**
- Dotation projet PAC : **342 € / école élémentaire**
- Dotation transport : **11,06 € / élève**
- Dotation Noël des maternelles : **278,81 € / classe**
- Dotation fin de scolarité CM2 : **19,61 € / élève**

- Maintenance informatique : **18 880 € / an**
- Entretien des locaux (ménage) : **67 709 € / an**
- Travaux d'entretien : **50 820 € / an**

- Personnel (agents des écoles maternelles) : **347 236 € / an**
- Fluides (gaz, électricité, eau...) : **100 007 € / an.**

Soit un total pour le fonctionnement de **646 595 € pour l'année scolaire 2010/2011.**



Divers investissements et travaux sont réalisés chaque année :

- Achat de mobilier : **5 000 € pour une classe**
- Achat de vaisselle : **2 500 € / an**
- Achat de deux fours pour la cuisine de l'école élémentaire Bois du Fay : **5 490 €**
- Tables de service pour la cuisine de l'école élémentaire Champmesnil : **3 889 €**
- Remplacement des sols des réfectoires Champmesnil : **11 000 €**
- Remplacement de la porte du réfectoire Champmesnil : **4 200 €**
- Création d'un local de rangement en maternelle à Champmesnil : **11 000 €**
- Plantation d'arbres en élémentaire à Champmesnil : **5 000 €**
- Aménagement de la mezzanine du dortoir de la maternelle Bois du Fay : **1 986 €**

• Remplacement des stores de six classes élémentaires à Bois du Fay : **8 786 €**
Divers gros travaux ont été également réalisés, notamment la toiture et la chaufferie du groupe scolaire Champmesnil, des aménagements pour les personnes à mobilité réduite, etc. Les services de restauration scolaire, de garderie péri-scolaire et d'étude du soir représentent eux aussi une charge non négligeable :

- Restauration scolaire (50 230 repas servis) : **401 471,50 €***
- Garderies péri-scolaires et accueil de loisirs : **110 000 €***
- Etude du soir : **74 420 €***

* *reste à charge après encaissement des participations familiales.*

Soit au global, plus de 1 290 000 € pour le secteur scolaire
(hors gros investissements pour travaux sur les bâtiments).



Tableaux Numériques Interactifs

Après une première dotation en 2010 à l'école élémentaire Champmesnil, la commune d'Elancourt a fait don de deux nouveaux TNI qui ont été installés au printemps 2011 dans des classes de l'école élémentaire Bois du Fay.



Ce partenariat permet aux écoles du Mesnil Saint Denis de bénéficier de ces équipements encore coûteux mais aujourd'hui incontournables.

Lors d'une visite sur place, nous avons pu constater combien les élèves étaient attentifs lors des exercices réalisés via cet outil.

Une autre opération est menée en partenariat avec Elancourt : l'inscription gratuite pour les Mesnilois à Maxicours, accompagnement scolaire en ligne (renseignements auprès du service scolaire).

Lâcher de ballons au Centre Commercial Champmesnil au profit de la Caisse des Ecoles

Organisé par les commerçants du centre commercial Champmesnil, comme chaque année depuis près de 20 ans, cet événement festif permettant



aux petits Mesnilois d'envoyer leur lettre au Père Noël a remporté un grand succès, sous un soleil hivernal qui a réchauffé le public nombreux.

Evelyne Aubert
Adjoint au Maire chargé de l'Enfance et de l'Education



Petite enfance-Jeunesse

Fête au Relais des Assistantes Maternelles (RAM)



A l'occasion de la Journée Nationale des Assistantes Maternelles, le local d'activité de leur Relais mesnilois situé rue du Maréchal Joffre a ouvert ses portes le samedi 19 novembre.

Durant tout l'après-midi, les assistantes ont reçu les enfants dont elles ont la garde avec leurs parents autour d'un goûter. Le matériel habituellement utilisé pour les ateliers qui leurs sont proposés deux fois par semaine était à la disposition des bambins, fiers de faire découvrir à leurs parents quelques-unes de leurs productions (peinture, pâte à modeler...).

Pour mémoire, le RAM est ouvert depuis décembre 2010. Animé par Valentine Bernard, il est un lieu-support pour les assistantes maternelles de la commune et les parents. Il tient à leur disposition un grand nombre d'outils utiles à la pratique professionnelle et renseigne sur toutes les questions liées à la petite enfance.

Il propose également des activités aux assistantes maternelles et aux enfants gardés tous les mardis et jeudis matin (hors vacances scolaires).

Pour tout renseignement, contactez Valentine Bernard.

Tél. : 01 34 61 12 25

Courriel : ramlemesnislaindenis@orange.fr

« Le Scoubidou », pour jouer et se rencontrer, enfants et parents

Lieu d'accueil et d'échanges pour les enfants jusqu'à l'âge de 4 ans et leur famille, « Le Scoubidou » permet de multiples rencontres et expériences sociales à travers le jeu. Il est différent d'un mode de garde, ne relevant ni de la crèche ni de l'école.

Le petit mot des accueillantes :

« Au sein du « Scoubidou », lieu-passerelle entre la maison et la crèche ou le foyer et l'école, l'enfant évolue dans un espace avec ses parents, tout en s'en éloignant, s'en séparant. Cette séparation est une étape structurante vers une certaine maturité et autonomie. Les enfants trouvent dans cet espace sécurisé des jeux adaptés à leurs besoins et à leur développement, des activités libres, d'autres enfants à rencontrer et avec qui s'amuser.

Le LAEP (Lieu d'accueil enfants parents) permet aux parents de se rencontrer, de vivre des moments privilégiés avec leur enfant dans un lieu convivial, dans un espace pensé pour eux. Ils peuvent échanger autour de leur enfant avec les familles présentes et avec les accueillantes, vivre ensemble un moment de détente. Il est un lieu-ressource également pour les futurs parents, qui peuvent venir exprimer leur ressenti, leurs questions... ».

Enfants, parents mais aussi grands-parents y viennent de façon libre et spontanée, sans inscription ni réservation préalable.

Valentine et Florence vous accueillent tous les vendredis matin et un samedi matin sur deux.

Horaires :

Vendredi de 9h15 à 11h15

Un samedi sur 2* de 10h à 12h

(hors vacances scolaires)

* voir date sur le site internet de la mairie rubrique Enfance.

Rencontre mensuelle autour d'un P'tit Déj'

Chaque premier vendredi du mois, rejoignez-nous dans les locaux situés rue du Maréchal Joffre !



« Le Scoubidou, tressez du lien, ça fait du bien ! »

Écoute, aide et loisirs au Point Information Jeunesse (PIJ)



Les locaux du PIJ situés près de la grille principale d'entrée de la mairie sont ouverts tous les jours jusqu'à 18h et peuvent accueillir les 11/17 ans de la commune. Damien Ozil est à leur disposition pour les écouter, voire les aider dans leurs recherches de documentation pour leur travail scolaire par exemple.

Tous les samedis après-midi, des activités encadrées par Damien ou par Marie-Christelle leur sont proposées. Le programme est disponible sur le site internet de la mairie, rubrique *Jeunesse*.

Durant les vacances scolaires, des stages multi-activités sont proposés. Les dates d'inscriptions sont également consultables sur le site internet (en général trois semaines avant le début des congés).

Contactez Damien Ozil pour tout renseignement.

Tél. : 01 34 61 72 48

Courriel : pajj.mesnilstdenis@wanadoo.fr



Evelyne Aubert
Adjoint au Maire
chargé de l'Enfance
et de l'Éducation



12^e saison de Lirenval

LE SALON DU LIVRE DE LA VALLÉE

La commune du Mesnil St Denis s'implique encore davantage dans le Salon du Livre de la Vallée et devient commune partenaire du Salon.

En 2011 déjà, l'**Air de Rien**, les chœurs adultes et adolescents **Solfeggio** du Mesnil Saint Denis avaient participé aux punctuations musicales du salon le samedi 2 avril et leurs prestations avaient été vivement applaudies.

En 2012, le salon aura pour thème non plus la *Musique* mais la *Gourmandise* et ce sont six classes de l'école du Bois du Fay qui vont se joindre aux quelque **3000 élèves de la vallée** déjà impliqués, et participer eux aussi au **prix Michel Tournier jeunesse**.



Les enfants vont lire les cinq titres sélectionnés par le comité de lecture et chacun choisira son livre préféré en justifiant son choix. Ces titres peuvent être consultés sur www.lirenval.com, rubrique prix littéraire, école. Tout au long de l'année scolaire, l'équipe de Lirenval accompagne dans leurs projets les classes participantes et pendant la semaine du Salon (dernière semaine de mars), celles-ci pourront rencontrer des auteurs, participer à des ateliers, découvrir des expositions...

Pour cette 12^e édition, la **bibliothèque du Mesnil St Denis** est elle aussi **partenaire de cet événement**. Les Mesnilois vont pouvoir participer au **prix Michel Tournier adulte** et désigner leur livre préféré parmi les cinq ouvrages sélectionnés par l'équipe de Lirenval et du réseau des bibliothèques du Parc. Vous pourrez trouver toutes les informations nécessaires sur www.lirenval.com, rubrique Prix littéraire, adulte.

La 12^e édition du Salon du Livre se déroulera du 25 au 31 mars 2012.

Journée publique : samedi 31 mars à Chevreuse, espace Fernand Léger, de 10h à 19h - entrée gratuite. C'est au cours de cette journée que sera décerné le prix Michel Tournier dans chacune des catégories, jeunesse, lycée, adulte.

Bonnes lectures à tous !

État civil

Consultation des registres d'état civil

Tous les actes de naissance, mariage et décès survenus au Mesnil Saint Denis sont répertoriés dans les registres d'état civil. Seuls ceux antérieurs à 1905 sont consultables, sur rendez-vous, au service "Administration générale" de la mairie. Toutefois, l'état de ces documents, dû à leur ancienneté, ne permet pas d'en faire des photocopies.

Ces registres d'état civil sont également disponibles sous format numérique auprès des archives départementales : 2 avenue Lunca à Montigny-le-Bretonneux ou sur le site www.cg78.fr/archives.



Naissances

- ◆ Lalam Nélia 5 avril 2011
- ◆ Launay Léa 21 juin 2011
- ◆ Cardon Hamonet Antoine 25 juin 2011

- ◆ Charpiot Olivia 28 juin 2011
- ◆ Pellissier Gabriel 2 juillet 2011
- ◆ Fanguero Garance 2 juillet 2011
- ◆ Sadfi Juliette 12 juillet 2011
- ◆ Michel--Lerouge Mélody 26 juillet 2011
- ◆ Jehanno Lou-Naïs 9 août 2011
- ◆ Dos Santos Silva Laura 17 août 2011
- ◆ Lachal Robin 23 août 2011

- ◆ De Carvalho Séréna 30 septembre 2011
- ◆ Fidan Jeandel Nils 14 octobre 2011
- ◆ Meng / Butera Giulia 25 octobre 2011
- ◆ Rigelo Enzo 28 octobre 2011
- ◆ Toubal Lina 4 novembre 2011
- ◆ Lombardi Luisa 19 décembre 2011
- ◆ Lemièr Lilween 22 décembre 2011

Mariages

- ◆ Cordier Vincent & Francois Mathilde 2 juillet 2011
- ◆ Chevreux Christophe & Pula Céline 2 juillet 2011
- ◆ Clement Jérôme & Lamberti Christine 2 juillet 2011
- ◆ Ruprecht Didier & Garcia Marie-Claire 2 juillet 2011
- ◆ Chauvin Christian & Loeffloeffe-Laborda Laurence 8 juillet 2011

- ◆ Epailard Romain & Monfort Marion 27 août 2011
- ◆ Herody Marc & Daudet Angélique 3 septembre 2011
- ◆ Dupuis Pascal & Daudet Catherine 10 septembre 2011
- ◆ Hilschger Hervé & Mathiot Bernadette 17 septembre 2011
- ◆ Landré David & Cozzi Séverine 1^{er} octobre 2011
- ◆ Duboc Nicolas & Autran Jessica 1^{er} octobre 2011



- ◆ Gaudfroy Christian & Missir Carole 8 octobre 2011
- ◆ Nollet François & Commelard Sophie 22 octobre 2011
- ◆ Faburel Jean-Christophe & Loiseau Jessica 26 novembre 2011
- ◆ Imary Lucien Lopes Mélany 17 décembre 2011

Décès



- ◆ Coudeville Jean 7 juin 2011
- ◆ Clément Albert 27 juin 2011
- ◆ Royer Jean-Pierre 18 juillet 2011
- ◆ Lavainne Christian 23 juillet 2011
- ◆ Paillet veuve Daladier Rose 3 août 2011
- ◆ Neuillié veuve Hervy Henriette 11 août 2011
- ◆ Vergez veuve Lassus-Lalanne Thérèse 19 août 2011
- ◆ Neyroud Serge 23 août 2011
- ◆ Mounier Thierry 28 août 2011
- ◆ David veuve Rivard Georgette 30 août 2011
- ◆ Baradel veuve Barbier Léa 5 septembre 2011

- ◆ Daize veuve Perrot Jacqueline 7 septembre 2011
- ◆ Lhomme Philippe 9 septembre 2011
- ◆ Stievenard Jean 15 septembre 2011
- ◆ Chaptel Raymonde 16 septembre 2011
- ◆ Busnoul Lucien 17 septembre 2011
- ◆ Galas épouse Duval Micheline 25 septembre 2011
- ◆ Josephine André 29 septembre 2011
- ◆ Demarquay veuve Levavasseur Jeannine 3 octobre 2011
- ◆ Le Rouzes veuve Le Merrer Maria 14 octobre 2011
- ◆ Dryla veuve Bunkowski Eugénie 20 octobre 2011
- ◆ Roudeix veuve Michelier Jeannine 24 octobre 2011
- ◆ Miffre René 1^{er} novembre 2011
- ◆ Foy Aimée 7 novembre 2011

- ◆ Loup épouse Desbrosse Alice 9 novembre 2011
- ◆ Ladiessé épouse Bernou Marcelle 18 novembre 2011
- ◆ Paresys Georges 21 novembre 2011
- ◆ Bélec Sezny 7 décembre 2011
- ◆ Pignier Adam Augustine 12 décembre 2011
- ◆ Grécourt James 8 décembre 2011
- ◆ Taunay épouse Renault Danielle 18 décembre 2011
- ◆ Fauconnier René 18 décembre 2011
- ◆ Billstrom veuve Moroni Elsa 17 décembre 2011
- ◆ Guyot veuve Herlem Janine 24 décembre 2011
- ◆ Breuer Hermann 15 décembre 2011
- ◆ Barber Roger 18 décembre 2011
- ◆ Levant Micheline 25 décembre 2011

Impôts locaux, ça fait combien pour vous ?

Sur les conséquences de la "crise", nous constatons comme toujours que, pour l'immense majorité, ce sera "moins de" alors qu'on nous promettait "plus de" : moins d'emploi, moins de santé, moins d'école, moins de culture, moins de sécurité, mais pour les "plus", ce sera plus de taxes, plus d'impôts...

Et là le local rejoint le national, puisque depuis peu, tous les foyers mesnilois ont "enfin" reçu leurs feuilles d'impôts locaux, non sans quelques surprises. Malgré les belles paroles de notre maire et de son équipe, force est de constater que le rabotage du pouvoir d'achat des familles est devenu un réflexe pour la municipalité ! Certes notre Ville est gérée avec toute la

rigueur administrative nécessaire. Le budget et la comptabilité sont tenus très correctement dans le respect des normes et des directives en vigueur. Autrement dit la copie est sans faute. Mais le véritable problème vient de l'envolée de ces taxes foncière et d'habitation. A mi mandat quel fiasco pour ceux qui prônaient une gestion municipale "de bon père de famille" ! A l'arrivée des centaines d'euros d'augmentation, un pouvoir d'achat en berne...

Ce que nous savons malheureusement, c'est que cette nouvelle taxation ne sera pas consacrée à la défense de l'emploi et du commerce local qui souffrent de l'absence totale d'une politique de soutien, ni à respecter les objectifs assignés en matière

de logement, avec en prime pour réponse : "On n'y peut rien". Ça ne sera pas non plus consacré à remettre rapidement en état nos routes, nos trottoirs et nos réseaux qui souffrent d'un tel manque d'entretien que nous devrions y mettre les bouchées doubles ! Et ça ne sera même pas consacré à la remise en état de la piscine, pour laquelle on nous réservera encore des mauvaises surprises en 2012 !

Par contre, soyons en sûrs, Monsieur Créno s'entêtera à poursuivre coûte que coûte son projet Beaurain et nous aurons "rebelote" sur nos impôts locaux l'an prochain !

**Dominique Dario, Christian Mazé,
Emmanuelle Betouille, Jean Lepercque,
vos élus Le Mesnil en Mouvement**

Nous sommes 6 700 Mesnilois Combien dans 10 ans, 7 000 ou 10 000 ?

Votre réponse détermine le PLU, le nouveau Plan d'Occupation des Sols, qui s'élabore.

7 000 ? Ce chiffre sera atteint après l'urbanisation de la NA1, vers le collège (les immeubles montent vers le ciel) et la NA2, entre le bourg et Rodon (plusieurs immeubles plus hauts sont prévus). Et nous devons cautionner pendant 40 ans, 15 M€ de prêts souscrits par des offices HLM pour qu'ils achètent aux promoteurs les logements sociaux de ces zones. La commune payera s'ils cessent de payer.

Les équipements scolaires, sportifs, les parkings seront-ils suffisants ?

Les architectes, choisis par le maire, disent oui pour ne pas freiner son ardeur de bétonneur⁽¹⁾ ni celle du 1^{er} adjoint.

Pas si sûr : un chiffre, il y avait 860 enfants scolarisés en 1990, aujourd'hui 710. Quand la population actuelle, d'âge mûr, sera remplacée peu à peu par des familles jeunes avec enfants, plus ceux des nouveaux lotissements, on arrivera à 950 enfants d'âge scolaire. Or deux des quatre écoles ont été converties en crèche ou en bureaux.

10 000 ? Cela semble être le choix du maire. Il faudra construire plus haut, urbaniser tous les espaces encore verts dans et autour du Mesnil (dont la S12, les Bécanes vers la NA1). Le Mesnil, cerné d'immeubles, ressemblera aux villes de St Quentin. Les équipements exploseront.

Certes l'Etat veut plus de logements sociaux au Mesnil, mais pour éviter de trop construire, transformons des logements

actuels en logements sociaux : le foyer Sully, certains collectifs. Des communes voisines l'ont fait. La vente du terrain NA1 a rapporté 1,7 M€, mais le maire ne prévoit pas d'utiliser cet argent à cette fin. Il l'affecte à la ruineuse rénovation de Beaurain chiffrée à 6 M€ en 2006 pour l'ensemble des tranches. Les impôts vont encore augmenter.

A vous de jouer. Faites vous entendre directement, via les associations, mais craignons que le maire ne réduise à peau de chagrin la concertation avec les habitants

⁽¹⁾ Au Centre bourg, se mijotent de grosses opérations.

**Jacques Minéry
conseiller de l'opposition**

2012

En 2012, élections présidentielles... aux municipales de 2008, la liste UMP du maire et notre liste « divers droite » avaient obtenu 70% des votes... retrouvons-les sur le bon candidat et que le pouvoir communal montre l'exemple :

- La part communale de nos impôts locaux ne sera pas augmentée (60% en dix ans, ça suffit) ;
- Notre endettement ne sera pas alourdi ;
- Certaines subventions seront revues à la hausse, d'autres à la baisse ;
- Le programme d'investissements nouveaux pour les trois ans sera établi après concertation et communiqué ;
- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera conforme à l'aspiration du plus grand nombre des habitants avec, en priorité, la revalorisation durable de notre cadre de vie donc de nos patrimoines ;

- Les obligations très contraignantes chez nous sur l'habitat social seront connues de façon précise et le plan de réalisation sera explicite... L'OPACITE est l'antonyme de la TRANSPARENCE.

En 2012, élections législatives... dans une « bien » nouvelle circonscription... faisons tout notre possible pour que notre commune reste dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNRHVC), s'inscrive à fond dans l'intercommunalité avec les communes du Parc qui, malgré de fortes adversités externes et nos propres faiblesses, représentera de nouvelles opportunités de développement harmonieux.

En 2012, oublions le passé, les querelles de personnes, les non-dits, les trop-dits, les faux-dits, les heu-dits. Nous devons être « solidaires ». Cela s'appelle le courage

politique et il va en falloir comme jamais.

- Il n'y a que les imbéciles qui ne savent pas changer d'avis.
 - Il n'y a que les « has been » qui ne savent pas se remettre en cause.
 - Il n'y a que les prétentieux qui sont sûrs d'être les seuls à avoir raison.
 - Il n'y a que les médisants pour ne pas reconnaître ce qui a été bien fait.
- Peu importe quel item parmi les quatre ci-dessus est celui qui nous qualifie sur le moment... (personne n'est parfait)... il est temps de jouer positif.

Ainsi nous ne ferons pas injure à ceux qui souffrent, bien souvent dans le silence et la solitude et auxquels nous pensons fort en cette nouvelle année et nous travaillerons dans l'intérêt général.

**Alain Réminiac
Tous Ensembles pour le Mesnil**

La vie au Mesnil

Pour le plaisir de tous

Avec plus de 120 manifestations annuelles, notre commune peut être fière de son impressionnante vitalité ! Le terrain associatif du Mesnil, très fertile, associé à un effort considérable de la municipalité, est sans aucun doute la raison de ce dynamisme grandissant.

Tout au long de l'année, pour le plus grand plaisir des petits et grands, CLC, Comité des fêtes, Syndicat d'initiative, chorales et musiciens sans oublier les associations sportives et bien d'autres, proposent manifestations, rencontres, concerts, expositions et spectacles.

Si l'on ajoute à cela le repas de nos aînés organisé en début d'année, l'accueil des nouveaux arrivants, la mise à l'honneur des bacheliers, les commémorations, le forum des associations, la fête des voisins, etc., il ne reste plus beaucoup de temps pour s'ennuyer et plus beaucoup de week-ends sans qu'il se passe quelque chose et sans que les uns et les autres ne soient concernés par un événement !

Rappelons qu'un agenda figure dans ce bulletin comme dans les précédents ; vous pouvez également consulter le site internet de la commune (www.lemesnilsaintdenis.fr) régulièrement mis à jour et prendre connaissance des nombreuses informations affichées sur le panneau lumineux du Centre bourg.

Venez rejoindre le monde associatif : il offre la chaleur et le plaisir de partager avec d'autres d'inoubliables moments !

Adjoint au Maire chargé des affaires culturelles, de la vie locale, des fêtes et cérémonies

Catherine Belin



Palmarès du **25^e concours des illuminations** de Noël

- 1^{er} prix : Monsieur et Madame Huet, rue des carrières
- 2^e prix : Monsieur et Madame Michel, rue Léon Bobin - Rodon
- 3^e prix : Monsieur et Madame Durand, 12 rue de la chabourne
- 4^e prix : Monsieur et Madame Leroux, 49 rue de la paix
- 5^e prix : Monsieur et Madame Baillou, 68 rue de la paix
- 6^e prix : Monsieur et Madame Villette, 17 rue de Sully
- 7^e prix : Monsieur et Madame Radenac, place mère Angélique

HORS CONCOURS

- Monsieur et Madame Peduzzi
- Monsieur et Madame Chapelle
- Monsieur et Madame Rault
- Monsieur et Madame Bonnet

Vitrine des commerçants

- 1^{er} prix : Jean Michel Coiffure, porte Henri IV
- 2^e prix : Floréal, centre commercial Champmesnil

HORS CONCOURS

- Styl'mode, centre commercial Champmesnil
- La jardinerie du Mesnil, route de Versailles

▼ Les heureux lauréats lors de la remise des prix.



Rétrospective automne-hiver 2011/2012 en images !



8^e édition du
Forum des
associations le
10 septembre
dans les tennis
couverts du
stade Guy
Lefebure.

Comme chaque
année à cette
même période,
les **nouveaux
arrivants** sont
conviés à une
**visite guidée
de la
commune**. Ici
au Skit du St
Esprit, le 17
septembre.



La vie au Mesnil



Le même jour (17 / 09), les **bacheliers avec mention** ont été reçus en mairie et se sont vus remettre un cadeau par Monsieur le Maire en guise d'encouragement pour leur bons résultats !

Lors des **Journées du patrimoine**, le 18 septembre, les Vénitiens ont investi le parc du château !



Toujours aussi conviviale et appréciée : la **brocante de la saint Denis** le 9 octobre.



Le week-end artisanal les 26 et 27 novembre s'est tenu au CLC. Véritable "marché de Noël", il a été l'occasion de finaliser de nombreuses idées cadeaux pour les visiteurs.

Les Chœurs du Mesnil ont chanté Noël et enchanté le public présent en l'église du Mesnil le 3 décembre.



Spectacle haut en couleurs et en lumières pour le Noël des enfants organisé par le Comité des Fêtes au CLC le 10 décembre.

La vie au Mesnil



Enfants, habitants et élus se sont recueillis devant le monument aux morts lors de la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Remise des médailles du travail : 19 personnes ont été honorées ce 19 novembre.



Entouré des Maires du Canton et de personnalités politiques, Monsieur Créno a présenté ses vœux le 7 janvier aux nombreux acteurs de la vie locale.

Quatre centenaires à Fort Manoir !



Madeleine Simon

La résidence de retraite Fort Manoir a la joie et l'honneur d'abriter quatre centenaires : Mme Madeleine Simon, Mme Simone Amiot, Mme Suzanne Auclair ainsi que Mme Léonce Blanchoin,



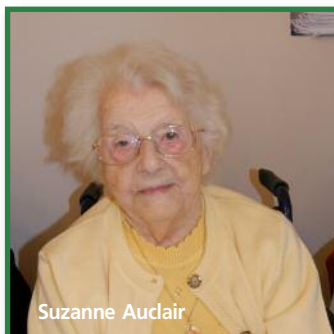
Léonce Blanchoin

notre doyenne de 103 ans arrivée parmi nous il y a quelques mois seulement. Chaque anniversaire a été l'occasion d'une grande et belle fête qui a réuni, autour du Directeur Monsieur Régis Calmer, toute la communauté de Fort Manoir.

Monsieur Créno, Maire du Mesnil Saint Denis et Monsieur Romain, adjoint aux affaires sociales et aux solidarités, ont chaque fois, par leur présence et leur générosité, donné une solennité à ces heureux évènements.



Simone Amiot



Suzanne Auclair

Instants de bonheur partagés avec les anciens en début d'année autour d'un excellent repas ; quel bel après-midi avec orchestre et danse, aux Salons Saint Exupéry à Coignières, laissant à toutes et tous, le souvenir d'un merveilleux moment.



Bienvenue

Reliure d'art, créations artisanales et cours



L'Atelier de la Mère l'Oie créé par Madame Eszter Laffitte propose des prestations de reliures d'art et cartonnages (du courant au luxe) pour les particuliers et collectivités, ainsi que des réalisations personnalisées en arts graphiques.

Eszter Laffitte dispense également des cours privés et organise des stages : actuellement un cours hebdomadaire de 3h le mardi (14h30-17h30), l'enseignement peut être

individuel ou en petit groupe de 4 personnes maximum.

Des stages sont proposés pendant les petites vacances scolaires et des sujets "à la carte" le temps d'une journée.

A noter : Estzer Laffitte donne également des cours au sein de l'Université Inter-âges de Versailles, depuis 2001. Elle participe à divers salons, marchés artisanaux, journées portes ouvertes, etc. en tant que membre de l'INMA (Institut National des Métiers d'Arts).

L'Atelier de la Mère l'Oie

4 rue de la Croix au Beau, 78320 Le Mesnil St Denis

Tél. : 06 13 25 84 68

Courriel : eszter.reliure@gmail.com

Site : www.lamereleioie.fr

Les saveurs d'Italie

Madame Loredana Chaouat Sacramone habite la commune du Mesnil-Saint-Denis depuis plus de trente. Elle travaille dans le commerce depuis l'âge de 18 ans et a été responsable de plusieurs grands magasins sur Coggières. C'est son goût pour le contact et son sens des affaires qui l'ont toujours orientée vers ces métiers. Elle réalise aujourd'hui son vœu le plus cher en ouvrant, en novembre 2011, une boutique à Champmesnil nous offrant toutes les spécialités italiennes, son pays d'origine. Son fils aîné Thibault l'aide, à la sortie des cours, à servir les clients et Johanna nous y accueille à plein temps pour notre plus grand plaisir. Ce sont toutes les saveurs de l'Italie qui sont ainsi proposées, des spécialités de traiteur réalisées et cuisinées exclusivement par des artisans. Une charmante idée pour varier nos repas dans notre petite commune !



Le magasin vous accueille du mardi au dimanche.

Tél. : 01 34 61 28 81

Diététicienne



Isabelle Baldovi Bobineau, diététicienne installée en libéral à Rueil Malmaison, souhaite ouvrir une consultation secondaire au Mesnil.

Titulaire d'un DUT Biologie Appliquée option diététique obtenu à Créteil en 1990 et d'un BSc Nutrition & Dietetics à Aberdeen l'année suivante, elle exerce depuis 1991, tout d'abord en milieu hospitalier puis conjointement en libéral depuis 1993 et actuellement en activité exclusivement libérale à Rueil Malmaison.

Un site internet présente sa vision de la diététique.

Résidente au Mesnil St Denis, Isabelle souhaite transférer une partie de son activité dans notre commune et limiter ainsi quelques déplacements professionnels.

Lors d'une consultation, la diététicienne cherche tout d'abord à mieux connaître vos habitudes alimentaires, votre rythme de vie, vos objectifs. Elle vous invitera dans un deuxième temps à rééquilibrer votre alimentation et à mettre en place un programme en tenant compte des éléments précités et de vos goûts alimentaires.



Une analyse corporelle dite par "bio-impédance-métrie" vous indiquera vos masses grasse, masse d'eau et masse sèche, avec les valeurs de référence correspondant à vos critères personnels (sexe - âge - taille - ossature). Suivis, conseils et accompagnements sont ensuite proposés.

06 84 39 29 65

www.declic-dietetique.fr